



REPUBLIQUE DE GUINEE
Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage

Avis d'Appel d'offres Internationale (AAOI)
Avis d'Appel d'Offres internationale – Cas sans pré qualification

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2022-2023 des fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture et livraison sur site de semences maraichère et de Petits outillages agricoles en Trois (03) lots :

LOT 1 : Semences maraichères (Gombo, Piment, Aubergine, Tomate et Chou)

LOT 2 : Petits outillages agricoles

LOT 3 : Engrais foliaires.

Les semences, petit outillage et engrais seront fournis sur les sites indiqués par la Direction Nationale de l'Agriculture, dans un délai de trente (30) jours.

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les engrais en deux lots. Aucune offre par variante ne sera prise en compte.

La participation à cet appel d'offre international ouvert tel que défini aux articles 20 et suivants du Code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offre international ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 51 du Code des Marchés Publics.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction Nationale de l'Agriculture et de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage sis à Conakry BP 576, Conakry, Guinée Tél : + (224) 623 28 81 46 à soulcam417@gmail.com ou la Direction Nationale de l'Agriculture 620 02 09 68 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres du lundi au Jeudi de 9H à 16H30 mn et le vendredi de 9H à 12H.

Les exigences en matière de qualification sont: (*Voir* le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées).

Une redevance de 0.60% sera payé à l'ARMP par le titulaire du marché dont les modalités sont définies par voie réglementaires

Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en français à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de :.....(.....) de **Francs Guinéens**. Le montant est réparti comme suit:

- a. 50% au compte N°41 110 71 « Receveur central du trésor » ;
- b. 30% au compte N° 201 1000 407 de l'ARMP ouvert à la BCRG ;
- c. 20 % au compte de l'autorité contractante par un versement au comptant.

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats après présentation des reçus de versement.

Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après : Personne Responsable des marchés publics du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage au plus tard le **1er Avril 2022 à 10h 30 mn**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant et des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, à l'adresse suivante : Guinée-Conakry-Commune de Kaloum -Almamy à la salle de réunion du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, numéro de téléphone 623 28 81 46, le **1er Avril 2022 à 11H**.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **Cinquante Francs Guinéen (50 000 000 GNF)**. Cette garantie demeurera valide pendant trente (30) jours après l'expiration de la durée de validité de l'offre.

Les offres devront demeurer valide0 s pendant une durée de Cent Vingt (120) jours à compter de la date limite de soumission.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage

P. La Secrétaire Générale. P.O



Mme Hawa SYLLA